

Allocution du Président du Parlement, Antonio Tajani, à l'occasion des funérailles de Nicole Fontaine, Neuilly-sur-Seine, 24 mai 2018

« In varietate concordia. Unis dans la diversité ».

Cette devise, notre devise, qui raisonne telle une évidence, comme si elle avait toujours été inscrite dans le marbre de l'histoire européenne, a été adoptée il y a 18 ans, presque jour pour jour, durant la présidence de Nicole Fontaine. J'évoque devant vous cette page de notre histoire à dessein, parce qu'au-delà du symbole, il y a la force d'un engagement. Celui d'une femme de conviction, travailleuse acharnée, membre éminent de notre Assemblée, dont elle présida la destinée, vingt ans après qu'une autre femme, Simone Veil, en devint la Présidente.

Je veux ici exprimer toute notre admiration et notre profonde reconnaissance pour le rôle essentiel de Nicole Fontaine.

Élu député européen en 1994, j'ai eu l'honneur de côtoyer Nicole Fontaine et d'admirer sa rectitude et son immense capacité de travail. Dès son élection au perchoir de Strasbourg le 20 juillet 1999, Nicole Fontaine voulut mettre en œuvre les réformes internes de notre Institution avec la volonté d'une plus grande proximité avec les citoyens européens. Nicole Fontaine déclarait en ouverture de la nouvelle législature en juillet 1999 : *« Pour que l'Europe soit acceptée comme autre chose qu'une contrainte, il faut qu'elle soit porteuse d'un projet qui dépasse la seule construction d'un espace économique et monétaire, même enrichi de sa dimension sociale et environnementale. Il y a, aujourd'hui, urgence à redonner du sens à l'Union ».*

Ces mots sont d'une acuité saisissante.

Et le plus bel hommage que nous puissions rendre à Nicole Fontaine, c'est de perpétuer son engagement, parce que son action se confond avec l'intérêt général européen.

Cette action qui a permis à notre Institution dont la légitimité procède du suffrage universel des Européens d'être plus démocratique. D'être en capacité de revendiquer, dans sa plénitude, l'ensemble des responsabilités qui lui incombent. Je veux aussi rendre hommage à l'action « pédagogique » de Nicole Fontaine, qui s'exprime tant par ses nombreux ouvrages que par sa présence régulière et intense, sur le terrain, au plus près des citoyens. En deux années et demies de présidence, elle ira dans tous les milieux, pour plus d'une centaine de conférences et d'interventions.

Cette présence, cette capacité d'écoute et de persuasion fut décisive, à bien des égards. Notamment au moment historique de l'adoption de la monnaie unique, alors que l'euro suscitait de très fortes appréhensions chez les Européens. Ces images du 31 décembre 1999 me reviennent à l'esprit lorsque, à Nice, elle se rend à un distributeur pour retirer les premiers euros qu'elle utilisera, dans la foulée, dans un commerce de proximité.

La proximité avec les gens était vitale pour Nicole Fontaine.

Cet impératif de proximité, alors que notre Union est malmenée par des forces hostiles aux valeurs qui la fondent, est aujourd'hui toujours plus essentiel. La conviction de Nicole Fontaine était justement que le Parlement européen devait porter partout dans le monde nos valeurs. En particulier dans les zones où la Démocratie est bafouée ou peine à s'affirmer.

Je retiendrais trois séquences particulièrement révélatrices de l'audace, du courage et de la clairvoyance de Nicole Fontaine.

Alors que la folie des talibans ravageait l'Afghanistan, elle invita au Parlement européen le commandant Massoud, et ce en dépit des réticences des chancelleries occidentales. Un an plus tôt, elle reçut conjointement dans notre hémicycle le Président du Conseil législatif palestinien et le Président de la Knesset. Au sommet de Nice, le 7 décembre 2000, elle parvint à convaincre Tony Blair de la nécessité de signer la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Nicole Fontaine avait raison.

Nous sommes la seule région du monde où la peine de mort n'est plus appliquée. C'est vers nous que le monde se tourne quand des journalistes sont emprisonnés, quand des femmes subissent des violences et voient leurs droits bafoués, quand des opposants politiques sont menacés ou privés de liberté.

Nous avons l'obligation de demeurer un repère, un phare pour les droits fondamentaux.

Nous avons la responsabilité d'exercer avec encore plus de force et de courage notre rôle de parangon des valeurs, qui sont la principale raison de notre « vivre ensemble ». Il nous appartient de réveiller les enthousiasmes et ce sentiment de faire partie d'un grand projet. C'est le plus beau des héritages que nous puissions léguer aux générations futures.

Madame la Présidente, Chère Nicole,

Permettez-moi, en toute simplicité de vous dire merci. Merci pour tout ce que vous avez fait, pour nous, et pour ceux qui viendront après nous. Nous ne vous oublierons pas.